Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

XVIe année Ste. Anne de la Pocatière P. Q. 5 septembre 1878 No. 34

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :
FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'*avis de discontinuation* doit être donné *par écrit*, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le *refus* de la *Gazette* au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.

ANNONCES :

Première insertion .....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de tor instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : 81 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : 81 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La Corporation de la ville de Montréal refuse de venir en aide à une nouvelle société de colonisation fondée dans le but de fournir les moyens à plus de 500 familles, actuellement sans ouvrage, de s'établir sur des terres ; appel de M. L. O. David, dans l'*Opinion Publique*, en faveur de cette œuvre éminemment patriotique ; la situation actuelle des Etats-Unis est bien propre à empêcher nos compatriotes à y chercher un refuge.

Causerie Agricole : Conservation des oiseaux (*Suite*) ; réglement de l'*Association des écoles primaires, pour la protection des oiseaux utiles.*—Les expositions agricoles de nos sociétés d'agriculture.—Expositions agricoles des comtés de Témiscouata, Kamouraska et l'Islet.

Sujets divers : L'aménagement de nos forêts (*Suite*).—De l'état de nos forêts ; cause de l'appauvrissement de nos forêts, et mesures de conservation ; des incendies dans les forêts.—H. G. Joly.

Choses et autres : Cérémonie religieuse à Carleton, comté de Bonaventure.—Ouverture des classes au Couvent de Carleton. —Courses de berges dans la baie des Chaleurs ; distribution des prix aux vainqueurs, par l'Hon. M. P. J. O. Chauveau.

Recettes : Pain avec de la farine de seigle.—Cure de la météorisation.

Retard dans la publication de la "Gazette des Campagnes."—Le numéro 34 de la *Gazette des Campagnes* qui devait paraître le 29 août n'a pas été publié.—Nous offrons pour excuse un surcroit d'ouvrage en dehors de l'impression de notre journal. Les *temps durs*, dont nous ressentons vivement, fait que nous n'avons pu refuser le patronage qui nous a été accordé sous forme de *jobs* dans le cours de la semaine, par l'impression de deux *factum* pour la Cour d'Appel à Québec. Quand on songe que c'est à peine si nous recevons deux piastres par semaine sur les $1800 qui nous sont dues pour arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*, nous nous croyons justifiable d'accepter cet encouragement du dehors. Nous demandons excuse à nos abonnés pour ce retard ; nous remplacerons cependant ce numéro avant la fin de l'année d'abonnement. Voici maintenant que les produits de la nouvelle récolte se vendent, que l'on songe à nous faire la part de ce qui nous est dû pour abonnement, afin que nous n'ayons pas le tort d'indisposer contre nous ceux qui payent régulièrement leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*, par de nouveaux retards.

REVUE DE LA SEMAINE

Il y a quelques semaines, nous faisions part à nos lecteurs d'un patriotique projet en faveur de la classe nombreuse d'ouvriers qui sont actuellement sans ouvrage dans la ville de Montréal : celui d'établir en leur faveur une *société de colonisation*.

Ce projet ayant en tête l'élite de cette grande ville a été favorablement accueilli par le Gouvernement de Québec ; les organisateurs étaient sûrs de l'appui des principaux citoyens de Montréal, et il ne manquait plus que l'appui du Conseil-de-ville de Montréal pour compléter l'organisation et en assurer pour ainsi dire le succès : 500 familles au moins devaient être relevées de la profonde misère dans laquelle elles se trouvent, par l'établissement de cette société de colonisation.

Nous avions donc droit de nous réjouir de cette bonne nouvelle et de l'annoncer à nos lecteurs.

Mais pour des raisons que nous ne connaissons pas, le Comité des finances du Conseil de ville de Montréal a refusé unanimement la demande d'argent que lui faisait cette nouvelle société de Colonisation, sous le patronage des personnes les plus influentes et les plus distinguées de la ville de Montréal. Ce refus peut difficilement s'expliquer, car en maintes circonstances ce Conseil a souscrit des sommes assez rondes pour des objets bien moins importants que celui-là.

On nous informe qu'une autre requête devra être présentée à la Corporation de Montréal pour obtenir une *somme* quelconque dans le but de relever plus de 500 familles qui sont dans la plus grande détresse, et qui feraient usage du secours pour demander à la terre, par le travail de la culture, ce que l'industrie manufacturière et le commerce ne pouvent actuellement leur fournir.

Nous faisons des vœux pour que cette dernière requête ne soit point refusée, afin de permettre à ces ouvriers en détresse de retirer du sol ce qu'il sait si largement donner à l'homme laborieux et économe. S'il advenait que cette demande fut refusée, il faudrait encore ne pas se considérer battus. Ce que la Corporation refusera, les citoyens à l'aise pourront le combler par de nouveaux secours et de nouvelles économies qu'ils

pourront faire dans le but de porter secours à ceux qui réclament leur appui.

Le tableau suivant que nous trace M. L. O. David, dans l'*Opinion Publique*, est bien propre à attirer la sympathie de toute la population canadienne à l'aise, dans le cas où l'on ferait appel à sa charité :

Voici ce que nous lisons dans ce journal :

" Il y a en ce moment à Montréal des milliers d'hommes forts et courageux, sans ouvrage, sans pain, sans espoir ; un grand nombre n'ont rien gagné depuis des mois, ils n'ont plus d'argent, plus de crédit, et ils ont cependant des femmes et des enfants qu'il faut nourrir, qu'il faudra chauffer dans quelques semaines ; beaucoup ne font qu'un repas par jour ; les plus à plaindre sont ceux qui n'osent avouer leur misère : on les voit quelquefois, le soir, quand il fait noir, frapper à la porte des maisons et demander, en se détournant la tête, la charité ; le plus souvent, ce sont leurs femmes et leurs enfants qui accomplissent cette triste mission.

" Nos rues sont remplies de gens à l'air malheureux, allant de côté et d'autre solliciter un peu d'ouvrage, et retournant, le soir, le désespoir dans l'âme, vers leurs familles désolées.

" Conçoit-on ce que doivent souffrir ces malheureux, quand à leurs pauvres enfants, à des femmes épuisées qui accourent au-devant d'eux, ils n'ont à donner pour toute réponse que ces mots cruels : " Rien. " Est-il étonnant que parfois le sang leur monte à la tête, que la colère leur inspire de mauvaises pensées et que l'idée leur vienne de prendre ce qu'ils ne peuvent gagner ?

" Si encore ils voyaient arriver la fin de leurs maux ! mais non, ils n'ont pas cet espoir, et il serait cruel de le leur donner.

" Nos villes sont encombrées ; elles ont plus de population qu'elles ne peuvent en faire vivre, et des années s'écouleront avant que Montréal soit capable d'employer des milliers de menuisiers, de charpentiers, de peintres, de maçons, d'ouvriers que la crise a jetés sur le pavé.

" Un grand nombre viennent de la campagne ; ils ont été élevés sur des terres ; un jour, ils se sont laissés séduire par l'éclat trompeur de la ville ; ils se sont laissés tourner la tête par la fièvre monétaire qui a exercé de si grands ravages dans notre cité ; ils ont quitté leurs champs pour venir s'enrichir à la ville.

" Ils voient leur erreur maintenant ; ils comprennent qu'ils ont lâché la proie pour l'ombre ; ils désirent s'en retourner à la campagne ; ils sont prêts à s'enfoncer dans la forêt, à s'y établir. Mais n'ayant plus rien, pas un sou, ils demandent qu'on les aide, qu'au lieu d'une aumône infructueuse on leur donne les moyens de vivre en travaillant, en enrichissant le pays par le défrichement des terres incultes. Comment leur refuser cela ?

" Le Gouvernement a fait sa part ; on demande à la Corporation de faire la sienne, et le clergé, le public de la campagne comme de la ville seront ensuite invités à compléter l'œuvre. On demande à la Corporation de Montréal de donner $20,000 dans le cours d'un an pour changer en source de richesse nationale des éléments de désordre et de pauvreté, de transformer en bons citoyens, en agents de production, une population qui l'appauvrit et peut mettre d'un moment à l'autre sa paix en danger.

" Comment Montréal, qui a donné $50,000 aux incendiés de Chicago, qui n'a jamais refusé de secourir les étrangers en détresse, pourrait-il rester indifférent à la misère de ses propres enfants ?

" On ne peut craindre qu'il y ait spéculation, puisque les organisateurs du mouvement sont prêts à confier l'administration de la Société qui sera formée aux autorités municipales et à accepter le bureau de direction que les citoyens de toutes nationalités voudront former ; on ne peut être arrêté par la crainte que l'argent sera employé à faire vivre des paresseux, puisqu'il ne sera donné à chaque colon que ce qu'il aura à peu près gagné.

" Il n'y a pas d'argent, va-t-on dire. Il est des circonstances où les gouvernements et les corporations n'ont pas le droit de dire qu'ils n'ont pas d'argent, car ils en trouvent toujours pour des cas d'urgence et de nécessité absolue ; or, il s'agit d'un cas de cette nature.

" Il serait étonnant que nos compatriotes anglais, si généreux et si pratiques en même temps dans leur charité, ne vissent pas tout ce qu'il y a de noble et d'utile dans le projet que nous leur soumettons. Partout dans toutes les grandes villes des Etats Unis, on comprend la nécessité de décharger les villes encombrées au profit de la colonisation, de pousser les flots tumultueux de population qui les inondent et les effraient, vers les champs et les plaines fertiles que la charrue du colon n'a pas encore remués.

" Ici plus que partout ailleurs, la colonisation doit être l'objet des efforts de tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la société, à l'avenir de leur pays. L'industrie, sans doute, peut faire beaucoup, mais elle n'offrirait pas seule un remède assez prompt au mal qui nous presse.

" Tant pis pour ceux qui auront enlevé à un si grand nombre de malheureux leur dernier espoir, et au pays la seule planche de salut qui lui reste.

" Nous avons tout dit et tout fait, depuis un mois, pour leur ouvrir les yeux, pour agir sur leur cœur et leur intelligence. Nous n'aurons pas de reproches à nous faire. "

Comme remède contre la crise qui sévit si cruellement parmi la classe ouvrière on a recommandé la colonisation de nos terres qui ne demandent que les bras de l'homme pour produire abondamment. Que tous les amis de l'agriculture secondent ce mouvement. Les cultivateurs n'ont pas d'argent à offrir à ceux qui désirent se faire colons, mais ils ont des graine de semences ; qu'ils en fassent une part en faveur de ces nouveaux défricheurs. Par ce moyen nous retiendrons dans le pays nos compatriotes qui seraient tentés de se rendre aux Etats-Unis. Malheureusement, un trop grand nombre de Canadiens sont allés aux Etats-Unis grossir le coffre-public de ces états aujourd'hui livrés à l'agiotage.

— Le tableau suivant de la situation actuelle des Etats-Unis, que nous empruntons à l'*Opinion Publique*, suffira pour nous faire connaître l'état de ce peuple qui se promettait l'âge d'or. L'auteur de cet écrit est M. Anthony Ralph, de New-York. Voici comment il s'exprime :

" Je sais par les journaux que le commerce va mal en Canada ; on le répète sur tous les tons depuis deux ans, je suis bien obligé d'en être persuadé ; mais pourquoi irait-il mieux aux Etats-Unis et en particulier à New-York ? N'est-ce pas de cette capitale que le *sauve qui peut* financier s'est fait entendre en 1873, entraînant dans la même déroute un nombre infini de banques et de maisons de commerce ? Depuis, cette panique s'est propagée dans toutes les villes de l'Union et a même gagné Montréal. Partout l'industrie a souffert cruellement, la richesse immobilière a été dépréciée et ainsi que la main-d'œuvre. Ceci a été dit un million de fois, mais je le dirai une fois de plus, et j'ajouterai que la misère est plus grande pour les travailleurs aux Etats-Unis qu'au Canada.

" Car il s'agit d'empêcher à tous prix les Canadiens de quitter leur patrie pour tomber dans une impasse où ils ne trouveront que d'amères déceptions.

"Parce que New-York renferme quelques centaines de palais et une certaine quantité de millionnaires, s'ensuit-il de là que le problème de la misère soit résolu et que le luxe de quelques-uns donne le nécessaire au plus grand nombre ?

"Qu'on jette les yeux dans les rues de cette grande ville que j'habite, et on sera effrayé de la foule de malheureux que l'on y rencontre.

"Quand je vois ces misérables dans les squares, à la porte des maisons où ils mendient, je considère que les lazaroni de Naples, les vagabonds de Paris ou les pauvres de Londres ont l'air de rentiers auprès d'eux. C'est dans cette région d'affamés que l'on rencontre ordinairement les *loafers* et les tramps—espions et mendiants pendant le jour, et la nuit, voleurs et assassins !

"On ne se figure pas à Montréal combien les bas-fonds sociaux de New-York sont affreux. Il y a, dans les rues infectes, d'immondes distilleries où le wiskey, le gin se débitent à la pinte ; dans ces maisons infâmes, on peut voir défiler toutes les difformités humaines, toutes les abjections ! L'ivrognesse, le nez rouge et les pieds nus, y vient s'ingurgiter et remplir sa bouteille qu'elle emporte précieusement. Des enfants au profil émacié, à la voix rauque, sont envoyés par leurs parents dans cette officine, pour en rapporter le rhum falsifié, liqueur qui a fait donner à ces établissements le nom de *death-houses* parce qu'elles tuent promptement ; enfin, le vagabond vient s'y griser pour oublier qu'il est un bandit, et, lorsqu'il jette son argent à l'empoisonneur licencié, celui-ci ne s'inquiète jamais s'il est taché de sang !

"Terrible conséquence de la dégradation humaine, côté hideux d'une société qui n'a d'autre palladium que ses policemen et le dieu dollar ; vanité de tout le théorème social que le fait brutal décompose comme un triangle vulgaire pour le réduire ensuite à zéro !

"Oui, le mal existe et plus grand que je ne saurais le dire ; toutes les enquêtes du Congrès n'y changeront rien : la misère étale ses hontes à New-York, elle grince des dents à Chicago, et, sur les bords du Pacifique, elle s'apprête à dévorer les Chinois.

"Si tout ce qui précède était insuffisant pour retenir les imprudents qui regardent les Etats-Unis comme une terre promise, j'ajouterai ceci, et ce sera ma consolation :

"Rien ne prouve mieux la misère du peuple que les déclamations socialistes et les ligues de prolétaires contre le capital, spectacle qui nous est donné gratis depuis quelque temps. Industriellement parlant, on produit trop, on invente trop de machines, trop d'instruments qui suppriment les bras de l'homme. Ce pays regorge de produits manufacturés qu'on est même obligé de vendre à perte le plus souvent.

"Tant que les Etats Unis ont été prospères, on n'a jamais entendu parler des Schawb, des Denis Kearney et autres *ejusdem farinæ*. Aujourd'hui que la gêne est un peu partout, on voit sortir de terre ces prophètes de malheur qui soufflent la haine partout, et font découler le fiel de leurs bouches dans toutes les âmes.

"Les Canadiens, qui souffrent, eux aussi, de la crise industrielle, feront donc bien de se tenir sur leurs gardes, et de regarder à deux fois avant de quitter le sol natal. Je leur conseillerai d'écouter les sages avis de M. L.-O. David.

"Est il rien de plus honorable que de cultiver le patrimoine de ses pères, de vivre de la terre, cette nourrice d'où découle le véritable progrès et l'éternelle prospérité ?"

CAUSERIE AGRICOLE

CONSERVATION DES OISEAUX (*Suite*).

Voici les statuts de l'*Association des écoles primaires pour la conservation des oiseaux*, dont nous avons fait mention dans notre dernière *causerie agricole :*

Art. 1er.—Sous le titre de *Société de protection des oiseaux utiles*, une association est formée dans la paroisse de

Art 2.—La société se propose de veiller à la conservation et à la défense de tous les oiseaux et de tous les insectes utiles, et de prendre toutes les mesures jugées nécessaires pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.

Art. 3.—Chacun de ses membres prend l'engagement de respecter et de faire respecter dans la mesure du possible, non-seulement les oiseaux utiles, mais encore leurs nids et leurs couvées.

Art 4.—Pour l'exercice efficace de cette protection, la paroisse sera partagée par rang, dont chacun sera placé sous la surveillance particulière d'un ou de plusieurs membres désignés par le comité administratif de la société.

Art 5.—La société se compose sous le nom de *membres honoraires*, de toutes les personnes qui souscrivent l'engagement de se conformer aux présents statuts, et de payer une contribution annuelle fixée par la société, afin de rencontrer les frais des récompenses offertes.

Sous le nom de *membres actifs*, de tous les enfants des écoles et des jeunes gens des deux sexes, âgés de moins de 16 ans, qui s'imposent l'obligation de protéger, de défendre les oiseaux et les nids.

Art. 6.—La liste des sociétaires, revêtue de leur signature pour adhésion, sera affichée dans la Salle Publique et dans toutes les écoles de la paroisse.

Art. 7.—La société est administrée par un comité de direction composé de *membres de droit* et de *membres élus*.

Les membres de droit (qui ne sont pas tenus à la cotisation annuelle) sont : le maire, le curé, l'instituteur et l'institutrice.

Les membres honoraires désignent parmi eux trois membres pour entrer au Comité de direction. Le même droit est accordé aux membres actifs. Les membres de ce comité sont élus pour deux ans et sont rééligibles.

Le comité de direction nomme son président, son secrétaire et son trésorier.

Le président réunit le comité de direction et la société toutes les fois qu'il le juge convenable, dans l'intérêt de l'œuvre.

Art 8.—Tous les ans, au mois d'août, a lieu une assemblée générale des sociétaires.

Il est rendu compte, par le président, des résultats obtenus dans l'année, ainsi que de la situation financière de la société.

Le même jour a lieu la distribution des récompenses que la société peut accorder dans la limite de ses ressources.

Art 9.—Tout sociétaire qui aura contrevenu aux obligations ci-dessus exprimées, perdra, pour une année, son droit aux récompenses annuelles. En cas de récidive, il sera exclu de la société.

Si des associations basées sur de semblables principes étaient établies dans les paroisses de nos campagnes, notre Gouvernement Provincial ne saurait assurément leur refuser son appui et son patronage.

Comme nous le disions dans notre dernière *causerie*, si l'on veut conserver nos moissons, si l'on veut en outre que la production ait lieu à bon marché, il faut absolument prendre toutes les mesures propres à atteindre ce but ; or la conservation des oiseaux, des insectes et de tous les animaux utiles, rendra, sous ce rapport, de grands services.

Il est de la plus haute importance d'introduire dans les écoles de nos campagnes des traités qui se rapportent aux oiseaux utiles et nuisibles à l'agriculture et quelques notions d'insectologie agricole, afin de faire connaître aux enfants les bêtes

risibles et les bêtes utiles, pour qu'ils conservent les unes et détruisent les autres.

Sachons tous être tous et faisons de nombreuses associations dans nos campagnes, pour la protection des oiseaux utiles et insectivores.

Qu'il soit bien notre intérêt d'importance aux associations formées par les cultivateurs dans nos campagnes, car nous savons qu'il est pour commandant force matérielle et intelligence, ils obtiendront sans aucun doute les résultats les plus avantageux. Aussi nous insistons toutes les occasions de placer cette question sur le tapis.

A plusieurs reprises, dans notre *Gazette*, nous avons appuyé sur l'importance de l'établissement des Cercles Agricoles dans nos campagnes: cette organisation n'a pas eue tout le succès qu'elle méritait. Cependant: dans quelques-unes de nos paroisses, on a réussi à y implanter un cercle agricole. Plus tard, nous reviendrons ce que peuvent produire de semblables associations, et parce que l'on s'empressera de suivre l'exemple des paroisses où l'on aura le bon esprit d'établir une semblable association. Il est actuellement difficile de compter la chose des habitants nécessaires; mais tôt ou tard, reconnaissant l'importance de semblables associations, elles pénétreront dans l'esprit et les mœurs de nos cultivateurs: l'instruction agricole y contribuera pour beaucoup; c'est dans les écoles surtout qu'on doit s'appliquer à introduire cet enseignement.

Si nous voulons faire entrer dans les mœurs de nos cultivateurs, et afin d'être sûrs du succès, il faut commencer par y intéresser les jeunes gens, former même des associations parmi les enfants qui fréquentent les écoles, et nous ne pourrions mieux les augurer, qu'en établissant dans nos écoles des associations pour la protection des oiseaux utiles et la destruction des insectes nuisibles; viendraient ensuite des sociétés d'agriculture et d'horticulture. L'enfance a l'heureux privilége d'être exempte de préventions; c'est le sol vierge et fécond où germe sans obstacle tout ce qu'on y dépose, c'est, comme l'a dit Horace, la cire qui reprend et retient les impressions qu'on lui donne. Sous la main d'instituteurs ayant quelques connaissances en agriculture, ces sociétés produiraient des fruits; ces instituteurs mériteront alors le titre de propagateurs des découvertes utiles et de sages conseillers pour les enfants destinés à la profession de cultivateur.

Ces jeunes gens, au sortir de l'école, ne tarderaient pas à se faire inscrire comme membres d'une société d'agriculture de leur endroit, et à prendre part à nos expositions agricoles qui ne reçoivent assurément pas de la part des cultivateurs tout le patronage désirable, du moins dans un grand nombre de localités.

NOS EXPOSITIONS AGRICOLES.

Voilà bientôt le temps où les sociétés d'agriculture vont ouvrir leurs arènes aux heureux possesseurs de belles vaches laitières, de superbes taureaux et génisses, de fringants poulins et pouliches, des céréales de toutes espèces, produits de manufacture domestique, etc.

Les cultivateurs zélés, ceux qui ont à cœur de voir l'agriculture prospérer, vont se lever de bon matin, le jour de l'exposition, pour brosser leurs attelages, faire la toilette à leurs bêtes parer leurs légumes afin de les installer sur le champ du concours. Mais il est à craindre que dans un grand nombre de localités, les concurrents ne soient pas nombreux, surtout pour quelques-unes de nos sociétés d'agriculture dont le prix d'entrée est trop élevé, et qui pour cette raison ne peuvent compter que sur un nombre trop limité de membres. Nous croyons que la somme de quatre piastres d'entrée que l'on réclame de chaque membre dans quelques-unes de nos sociétés d'agriculture, n'est pas à la portée du plus grand nombre de nos cultivateurs. C'est déjà un prétexte à invoquer par quelques cultivateurs qui auraient certaines préventions contre les sociétés d'agriculture, pour ne pas en devenir membres; il y en a tant dont certains cultivateurs mettent à la charge des sociétés d'agriculture, que l'on doit se plaindre qui leur fait dire que les directeurs ont intérêt à mettre le prix d'entrée élevé, afin de profiter seuls pour ainsi dire de l'octroi du Gouvernement. Nous mentionnons le fait parce que nous l'avons entendu souvent répéter. Les directeurs peuvent bien avoir de bonnes raisons qui les obligent à demander une entrée de quatre piastres; mais d'un autre côté nous croyons que ce taux élevé prive un grand nombre de nos cultivateurs de devenir membres d'une société d'agriculture, surtout les cultivateurs peu à l'aise qui plus que tout autre auraient intérêt à appartenir à une société d'agriculture.

Reconnaissons-le donc, et disons-le afin d'appeler sur eux l'attention de leurs directeurs, plusieurs de nos sociétés d'agriculture ne sont pas ce qu'elles devraient et pourraient être.

En effet, en plusieurs endroits, les sociétés d'agriculture ne sont composées que de la minime partie des cultivateurs; la grande majorité se tient à l'écart, soit par indifférence, soit égoïsme ou avarice. Avec une telle organisation, il est facile de le comprendre, les sociétés d'agriculture ne peuvent récompenser dignement les lauréats, ni entreprendre de grands travaux d'amélioration. Dans ce cas, l'appui qu'accorde notre Gouvernement provincial ne saurait être d'une grande utilité puisqu'il ne profite qu'à un nombre très-limité de cultivateurs qui sans cela marcheraient tout de même dans la bonne voie de nos améliorations agricoles. Si l'on veut que nos sociétés d'agriculture soient efficaces, dans leur action, il convient que tous les cultivateurs sans exception, en fassent partie; que l'on se fasse un honneur, même un devoir, d'en devenir membre et d'y apporter son tribut pour le progrès de l'agriculture, pour le perfectionnement de la chose commune. Et pour cela la contribution qui donne le droit de devenir membre d'une société d'agriculture devrait être mise à la portée de toutes les bourses, et nous croyons que deux piastres, ou même une piastre d'entrée par année, serait une somme suffisante. Cette société d'agriculture pourrait alors compter sur un nombre plus considérable de membres.

Il y a tant d'obstacles au bon fonctionnement d'une société d'agriculture, qu'il convient d'en diminuer le nombre; et la question d'argent à débourser pour en devenir membre est la seule sur laquelle un cultivateur puisse raisonnablement s'appuyer dans son refus d'en former partie, car on n'ose pas laisser soupçonner son indifférence sur les choses de l'agriculture, on aime mieux donner pour raison le manque d'argent pour ne pas payer le prix de souscription exigé pour devenir membre d'une société d'agriculture.

Malheureusement, dans nos campagnes, l'agriculture est déconsidérée, dédaignée même ; nous le disons à regret, dans un temps surtout où la population de nos villes aspire à devenir cultivateurs, les cultivateurs n'y ont pas de confiance ; au lieu de retenir leurs enfants chez eux pour les aider dans leurs travaux qu'ils pourraient améliorer, ils les envoient dans les villes.

Les sociétés d'agriculture se ressentent de ce triste état de choses ; elles sont sinon dédaignées, du moins délaissées. C'est cependant aux cultivateurs qu'incombe la tâche difficile de relever l'agriculture, de la faire prospérer et considérer. Mais comment voulons-nous qu'il en soit ainsi, quand nous entendons des cultivateurs nous dire que *l'agriculture ne paie pas*, que l'état de cultivateur est un *métier de mercenaire !* Oui, l'agriculture ne paie pas pour celui qui ne se rend aucun compte de ses différents travaux, pour celui qui ne sait pas distinguer entre son capital d'exploitation et la somme de travail qu'il apporte dans ses différentes opérations agricoles, qui travaille comme un mercenaire sans s'occuper s'il perd non-seulement le fruit de ses labeurs, mais encore s'il met en danger le capital investi dans son exploitation ; l'agriculture ne paie pas, pour celui qui ne sait pas se mettre au courant des prix qu'il pourrait obtenir de ses produits à une époque plutôt qu'à une autre ; l'agriculture ne paie pas pour celui qui reste toujours indifférent à tout ce qui concerne l'agriculture, qui refuse de faire partie d'une société d'agriculture au moyen de laquelle il pourrait reconnaître ses véritables besoins et y remédier ; l'agriculture ne paie pas pour le cultivateur qui vit constamment dans les dettes, qui à défaut d'une bonne comptabilité ne peut se rendre compte s'il ne dépense plus qu'il ne reçoit, et qui sans s'en apercevoir court à une ruine complète.

Vous, cultivateurs qui n'avez pas le courage d'appartenir à une société d'agriculture, et par là aider au perfectionnement de l'agriculture, allez au moins vous instruire de l'expérience de vos voisins ; en visitant l'exposition agricole de la société d'agriculture de votre comté. Tous les cultivateurs, qu'ils soient membres ou non de cette société y sont conviés, car c'est là que l'on célèbre l'agriculture, ce sont ses travaux que l'on veut y encourager ; vous avez tout intérêt à y assister, car vous aurez occasion de profiter du travail intelligent de vos confrères qui visent à entrer dans la voie des améliorations agricoles. Ne dites plus *l'agriculture ne paie pas*, mais essayez à profiter des avantages qu'elle vous offre en les mettant tous à profit.

Expositions agricoles de Témiscouata, Kamouraska et l'Islet.

Aujourd'hui, le 5 septembre, la société d'agriculture du comté de Témiscouata, tient son concours agricole aux Trois-Pistoles. La liste des prix est considérable ; outre ceux accordés pour le meilleur choix d'animaux de toutes espèces, il y a des prix pour différents produits d'industrie domestique, et pour le défrichement des terres dans le canton de repatriement de Témiscouata.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska tiendra son concours agricole à Kamouraska, dans le cours de ce mois de septembre ; la date de cette exhibition n'a pas encore été fixée. Il y a dans son programme un changement désirable ; on y accordera des prix pour les produits de manufacture domestique. Nous ferons connaître à nos lecteurs le jour qu'aura lieu ce concours dès que nous en aurons été informé.

L'exposition agricole et industrielle de la société d'agriculture du comté de l'Islet aura lieu à St. Jean Port-Joli, jeudi le 3 octobre prochain.

La liste des prix offre beaucoup d'avantages aux concurrents, car ils sont nombreux et variés. Outre les prix accordés pour le meilleur choix d'animaux, grains de toutes espèces, on accorde des prix pour les produits de manufacture domestique ; pour la première fois, on y accorde des prix pour la meilleure ruche d'abeilles et le plus beau miel, car dans ce comté on commence à s'occuper de la culture des abeilles, et il paraît que l'on réussit à merveille.

On a voulu ménager cette année une surprise aux membres de cette société, en les appelant à concourir pour les meilleurs fruits et les plus belles fleurs. L'exposition de fruits surtout peut être d'un grand avantage pour les cultivateurs de ce comté, qui pourraient livrer leurs fruits aux commerce s'ils étaient mieux connus.

M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, ainsi que quelques amis dévoués de l'horticulture de ce ne qu'à la culture des fruits, se sont associés afin d'offrir des prix pour la plus belle collection de fruits de toutes espèces, ainsi que pour les fleurs. Ce Département a été placé sous le patronage de la Société d'agriculture de l'Islet ; quatorze prix sont offerts aux concurrents.

Le progrès de l'arboriculture, consiste en résumé, à obtenir les meilleures variétés de fruits, et en plus grande abondance possible. Chacun doit être, par conséquent, intéressé au progrès de l'arboriculture qui est une source de revenus pour le cultivateur. Ensuite de cet intérêt directe à l'amélioration, il nous semble qu'il nous serait possible de propager très-rapidement ce qu'il y a de meilleur et de plus avantageux en fait de fruits.

M. Dupuis l'a si bien compris qu'il a cru rendre service non-seulement à son comté, mais aux comtés voisins en organisant un concours pour les meilleurs fruits. On y apprendra quels sont les fruits qui doivent être cultivés dans notre localité ; quels sont ceux qui doivent être préférés, ou comme tardives, ou par leur abondance, ou par leur finesse, ou par leur conservation ; évidemment, au dire des exposants, ce qui vaudrait le mieux, serait préféré. C'est un calcul trop simple pour ne pas être compris de tout le monde ; car il est certain que la culture d'un mauvais fruit donne autant de peine que la culture d'un bon fruit.

M. Dupuis a cru qu'il convenait de rechercher les meilleures variétés de fruits, ceux qui réussissent le mieux dans notre localité, et quand elles seraient trouvées, les recommander et les propager le plus possible. Pour cela ce Monsieur a cru nécessaire d'organiser un concours pour les meilleurs fruits cultivés dans le comté de l'Islet. Si cet exemple était suivi par les autres sociétés d'agriculture, les cultivateurs y gagneraient.

Chaque société d'agriculture devrait faire l'inventaire, non-seulement des fruits de sa propre circonscription, mais encore de tous les produits soit en grains ou en légumes, et la publier avec notes suffisantes pour en faire apprécier les avantages. On arriverait ainsi à connaître les choses qui devraient être préférées pour tel et tel but, climat et sol ; de la sorte, on arriverait encore promptement par des achats, des échanges, ou des dons à répandre les meilleures variétés, tant en grains qu'en fruits.

Maintenant que les chemins de fer sont plus nombreux, les

développés pour le commerce de fruits sont en conséquence plus faciles. Il s'est fait, cette année, des envois considérables de cerises de France, du Vieux-Port à Halifax ; M. Dupuis pour son compte en a expédié plusieurs mille boîtes. Ce que nous disons pour les cerises est applicable à tous les fruits que nous pouvons cultiver. Le Canada peut devenir le jardin fruitier des pays étrangers : il n'y a qu'à le vouloir pour obtenir ce résultat.

Dans les paroisses de la rive Sud, en bas de Québec, nous obtenons des pommes qui ne sauraient être surpassées par leur grosseur et leur bonne qualité à celles récoltées dans les vergers des environs de Montréal. Ceux qui ont eu l'avantage de visiter les vergers de M. Dupuis peuvent facilement s'en convaincre ; entre les pommes, les poires de premiers choix qui s'y trouvent, il y a aussi des vignes chargées de raisins ; les *Hartford Prolific*. Nous avons récolté dans notre verger, à Ste. Anne, des Baldwin qui ne sauraient être surpassées ailleurs ; nous avons également des *Fameuses* et *St. Laurent* qui, quoique n'étant pas encore à maturité, sont d'une grosseur étonnante. Il en est ainsi des prunes qui réussissent très-bien. Nous avons récolté des *Victoria* variété hâtive ; douze de ces dernières, récoltées il y a 15 jours, ont pesé dix-sept onces. Que l'on nous dise s'il y a mieux à Montréal. Ces pruniers ont été achetés de M. Fallé Trovancher, au Cap-Rouge. Tous ceux qui, à Ste Anne, ont des vergers, obtiennent les mêmes bons résultats. C'est donc une exploitation qu'il convient de soigner, et à laquelle nous devons apporter beaucoup de soins, et c'est au moyen d'expositions de fruits que nous créerons de l'émulation, et par là chacun s'appliquera à cultiver les meilleurs fruits pour le commerce.

L'aménagement des forêts.

DE L'ÉTAT DE NOS FORÊTS.—(*Suite*)

Les gens qui jugent que nous ne trouverons jamais le bout de nos forêts, disent : Ne pouvons nous pas avancer davantage dans le nord ?

Pas beaucoup désormais. Au-delà du lac Témiscamingue et de la rivière Moristéal, dont les bords retentissent déjà des coups de la hache, on n'ira pas loin sans atteindre le faîte des terres séparant les eaux qui tombent dans le Saint Laurent des eaux tributaires de la baie d'Hudson. D'ailleurs, c'est un pays généralement maigre et stérile. Il s'y trouve bien encore quelque beau matériel de pin : seulement, pour le faire venir, surtout en équarrissages, il faudrait exécuter auparavant des travaux d'améliorations étendus et coûteux sur le rapide des Quinze.

Au revers de la hauteur des terres, tous les cours d'eau seules voies par où le bois puisse être extrait de la forêt, ont leur porte vers le nord, c'est-à-dire vers la baie James et la baie d'Hudson. Ces régions, vastes déserts où la végétation ligneuse est généralement rare et mal venue, recèlent sans doute aussi de bon bois ; mais de le faire descendre à flot sur le Rupert, le Moosonay, le Harricanaw, sur tous ces longs courants jusqu'à leurs embouchures dans la baie James, et de le transporter ensuite, par la baie d'Hudson et son dangereux détroit, à nos ports de commerce, cette idée me paraît assez peu praticable. Quelles que soient donc les ressources forestières cachées là bas, elles sont, quant à présent du moins, comme hors de notre portée. Peut-être, à une époque future, la rareté du produit de choix pour l'exportation deviendra-t-elle si grande qu'on ira s'adresser à ces confins du monde ; mais il nous est encore permis de ne pas les faire entrer dans notre cercle d'exploitation.

Ainsi, en un court laps de temps, depuis le commencement du siècle, tout a été envahi et ravagé. Par un abatage inconsidéré, nous avons appauvri nos forêts si riches et, ce qui rend ce résultat plus malheureux, nous avons en même temps, appauvri notre pays ; car, par la force de diverses circonstances que nous examinerons tout à l'heure, notre exportation de bois ne rapporte pas au Canada autant qu'il aurait raison d'espérer. A la vérité, il nous reste en abondance des bois d'épinette et de pin ordinaire, dont la production, s'ils sont exploités avec intelligence, excédera, pendant des générations, les besoins de la consommation intérieure ; mais le pin supérieur, nécessaire pour maintenir notre commerce d'exportation de bois à son point actuel, est devenu rare ou inaccessible ; et nous devons, je le crains, nous préparer à une subite et forte réduction.

Bien que tout le monde, en Canada, reconnaisse l'importance de ce commerce, personne ne se plaindrait, dans ce pays jeune et peu peuplé, si les forêts de pins les plus belles en disparaissant faisaient place à des cultures fécondes. Malheureusement, nous ne pouvons espérer cette compensation : en général, le sol des régions pinifères n'est pas favorable aux travaux agricoles ; et quand le bois est coupé, le laboureur vient rarement prendre possession de cette terre dépouillée de sa richesse.

Les hommes sont partout les mêmes ; ils méconnaissent les dons gratuits de la Providence à proportion de leur profusion. Bois, poisson, gibier, se détruisent à l'étourdie en tout pays. Une fois détruit, cela commence à être apprécié. C'est une expérience chèrement acquise.

Nos voisins des Etats-Unis ont appliqué au déboisement de leurs terres leur activité, leur énergie surhumaines ; la situation actuelle de leurs forêts est plus mauvaise que celle des nôtres. Mais voilà qu'ils ouvrent les yeux. Le Président, dans son dernier message, a appelé tout particulièrement l'attention du Congrès sur cette situation ; et l'extrait suivant du dernier rapport annuel du Secrétaire de l'Intérieur, montre quelle juste idée ils se font de ce qu'elle a de grave.

" La rapidité avec laquelle ce pays se dégarnit de ses forêts doit alarmer tout esprit judicieux. Des hommes éclairés prévoient qu'au train dont on y va, les ressources forestières des Etats-Unis, dans moins de vingt ans, ne satisferont plus les exigences de notre consommation intérieure.

" Il est grandement temps que nous tournions nos soins de ce côté, car il y a là une question qui intéresse notre prospérité nationale. "

Mon appréhension, au sujet de l'équilibre entre la production et la consommation en Canada, est moins vive ; ce qui est en péril, c'est notre grand commerce d'exportation. Il y a encore un énorme matériel ligneux, de qualité ordinaire, sur les terres publiques ; et les particuliers, commençant à connaître de quelle valeur est pour eux le bois qu'ils ont, sur leurs propres domaines, ne le regardent plus, en général, comme un embarras dont il faut délivrer le sol à tout prix. Il n'en fut pas ainsi toujours, et il n'en est pas ainsi partout, aujourd'hui même. Dès 1696, on dénonçait aux gouverneurs français la destruction sans nécessité de la forêt, et on les priait d'y mettre ordre. Mais ils ne firent rien, et, après eux, il s'est fait peu de chose. Le résultat que nous avons sous les yeux accuse notre imprévoyance. Dans la province de Québec surtout, la plus ancienne des provinces canadiennes, les vieux établissements sont déplorablement nus ; en quelques endroits, on peut cheminer plusieurs lieues sans que le regard rencontre un bel arbre, et l'étranger qui y passe s'imagine être dans un pays plus dégarni que les plus anciennes terres d'Europe. Par exemple, il y a, au sud de Montréal, un grand canton très fertile, d'où la rareté du combustible, affaire vitale en notre climat, a fait partir plusieurs familles. Combien de localités sont presque aussi privées de bois ! Combien d'autres où la destruction se poursuit encore !

En résumé, je constate que la situation actuelle est très-peu satisfaisante, et aurait grand besoin d'être améliorée.

Quelles sont les différentes causes de cette situation ? Y a-t-il des remèdes ?

CAUSES DE L'APPAUVRISSEMENT DE NOS FORÊTS, ET MESURES DE CONSERVATION.

Les principales causes de la destruction de nos forêts sont les incendies, les déprédations et les abus d'exploitation.

DES INCENDIES.

On peut combattre avec succès les abus d'exploitation et les déprédations, puisqu'ils sont l'effet de l'homme; mais que faire contre l'incendie? Ce fléau est le plus terrible ennemi des forêts, surtout de celles de pins résineuses et inflammables. Son ubiquité est manifeste: on le voit en même temps exercer ses ravages partout où la nature déploie ses grandes forêts vierges; tandis qu'il détruit, dans l'Amérique du Nord, le pin blanc au tronc gigantesque, il dévore, aux antipodes, dans la Nouvelle-Zélande, le magnifique pin kawrie; et promenant ses flammes à travers l'Inde, l'Europe russe, la Sibérie et la Norvége, il entoure ainsi le globe d'une ceinture de feux sinistres, sans intervalles, pour ainsi dire que les océans.

Les personnes les plus compétentes estiment que les incendies anéantissent plus de matériel de pin que n'en enlèvent les coupes d'exploitation. Ils détruisent avec le bois mûr, tout le jeune bois, seule espérance de régénération de nos forêts, les repeuplements artificiels sur le sol des coupes étant impraticables en Canada.

La difficulté de préserver du feu des forêts aussi vastes et aussi distantes que les nôtres, est énorme; quant à éteindre l'incendie, une fois qu'il s'y est bien allumé, cela n'est pas en la puissance humaine. Il prend sa course, et il la poursuit tant qu'il trouve devant lui des matières combustibles. Franchissant d'un bond, comme un géant, de larges rivières, telles que l'Ottawa et le Miramichi, il ne s'arrête qu'au bord de grands lacs ou sur un terrain rocheux ou dénudé: après avoir fait rage pendant des semaines, il meurt enfin, faute d'aliments, ou peut-être étouffé sous les torrents d'une pluie tardive.

En France et en Allemagne, où la sylviculture est dans un haut degré de perfection, où les forêts, beaucoup plus petites que les nôtres, sont isolées les unes des autres, débarrassées autant qu'il est possible des bois morts et des détritus légers qui sont si propres à répandre rapidement le feu, enfin protégées par des lois rigoureuses en usage depuis plusieurs générations et surveillées par un personnel nombreux de forestiers; dans de tels pays même, il éclate souvent de désastreux incendies. On y exerce, pour les réprimer, un ensemble d'efforts qui serait impossible ici, comme l'exemple suivant va le faire voir.

Depuis deux ou trois générations, on a créé, dans le sud-ouest de la France, d'importantes forêts de pins; elles y occupent de vastes régions, qu'il arrêtait, étaient des dunes stériles, dunes aux sables poussés au loin sur le rivage par les eaux de la mer. Elles fournissent aujourd'hui un produit considérable, et elles sont protégées autant que forêts peuvent l'être.

Cependant, les incendies n'y sont pas rares. Mais, ordinairement, on réussit à en arrêter les progrès après des pertes plus ou moins grandes. Voici une courte description des dispositions qu'on y prend; elles sont, je le répète, absolument inapplicables en Canada, et suffisent pour nous convaincre que notre seul espoir doit être dans les mesures préventives.

Aux premiers indices d'incendie (et ils sont bientôt découverts en France, où les forêts sont relativement peu étendues et leurs environs fort peuplés) les cloches des églises sont mises en branle dans tous les villages voisins. Les habitants, bien dressés depuis longtemps et réunis sous la conduite de chefs reconnus, accourent avec bêches, pelles, haches, rateaux, etc., sur le lieu du sinistre. A l'instant, ils combinent leurs mouvements et disposent avec intelligence leurs forces, suivant le côté d'où vient le vent et les autres circonstances. Assez souvent on recourt au contre-feu, c'est-à-dire que l'on combat le feu par le feu, un peu à la manière des chasseurs que les incendies surprennent dans nos prairies de l'Ouest. Connaissant bien la forêt, les travailleurs prennent pour base d'opération un de ses pare-feu ou lignes de protection (qui sont des zones dégagées de toute végétation, et qu'on maintient à cet état de nettoiement); ou bien ils se placent aux points les plus favorables sur le chemin du feu, à une distance suffisante en avant, disposés de manière à former un cordon plus étendu que le foyer d'embrasement, ils se hâtent d'enlever les matières inflammables; ils coupent, brûlent, ouvrent des fossés, piétinent les morts-bois, etc., et quand le feu arrive à ces zones, où il trouve peu d'aliments, il hésite, languit et enfin se laisse vaincre.

On ne peut faire cela ici. Nos forêts ne sont pas entourées ainsi de villages, et le tocsin ne pourrait réunir de pareilles foules, prêtes à aller combattre un incendie souvent éloigné des habitations de plusieurs centaines de milles.

Mais s'il n'est pas possible d'arrêter la marche du fléau, n'y a-t-il pas aucune disposition à prendre pour en prévenir ou circonscrire les ravages? Le meilleur moyen adopté en Allemagne, en France et en Angleterre aussi (où les soins à donner aux forêts sont maintenant l'objet d'une étude sérieuse), pour prévenir les grandes conflagrations consiste à pourvoir les massifs de réseaux de pare-feu, qui les divisent en parcelles isolées. Mais, nonobstant ces lignes de défense, souvent il arrive, si le vent est violent, qu'il entraîne des débris enflammés, par exemple, des cônes de pin, qui vont provoquer de nouveaux incendies, à un ou deux milles même du premier foyer, ce que n'auront pas de peine à croire ceux qui se rappellent que les brandons ont plus d'une fois propagé l'incendie d'une rive à l'autre de l'Ottawa.

Quoique les pare-feu ne soient pas toujours, on le voit, un préparatif suffisant, c'est néanmoins une très-utile précaution. Mais ce système est presque impraticable en Canada. Il y entraînerait une dépense fabuleuse, à cause de l'étendue des régions à entrecouper de lignes vives, et parce qu'après avoir ouvert ces lignes il faudrait les déblayer des arbres et des plantes arbustives qu'on aurait arrachées, sans quoi ce bois, bientôt desséché, ne ferait qu'accroître les chances d'incendie au lieu de les diminuer. Ensuite, pour rester efficaces, les pare-feu devraient être maintenus à l'état de nudité. Nous ne saurions donc penser à entreprendre une opération si gigantesque, du moins dans nos grandes et lointaines forêts; ou à nettoyer, comme on fait en Europe, le sol forestier des sous-bois et du bois mort, autre excellente précaution, qui, là-bas, loin d'occasionner aucune dépense onéreuse, fournit au contraire un profit considérable. Nous sommes dans des circonstances toutes différentes; comme cela est évident, je ne m'arrête pas à le démontrer.

Si ces bons exemples ne peuvent nous profiter, n'allons pas, cependant, croiser insouciamment les bras et dire qu'il n'y a rien à faire. Il reste encore bien des précautions à prendre pour éviter d'allumer les incendies.

Dans nos forêts les incendies ont pour origine le procédé de défrichement par le feu, l'imprudence des flotteurs de bois, des chasseurs et des pêcheurs, les étincelles des locomotives, la foudre et quelquefois même le frottement intense des branches mortes sous l'action d'un vent violent.

Les deux dernières causes se dérobent à notre pouvoir; comment émonder les forêts de tout bois mort, et les garder contre le feu du ciel? Mais, quant aux locomotives, elles peuvent avoir à la tête de leur cheminée un treillis pour retenir les étincelles. Les compagnies de chemins de fer sont intéressées de toute manière à user de précautions salutaires; et si elles négligent de le faire, on peut les atteindre et sévir contre elles.

H. G. JOY.

(*A suivre*).

CROSSES ET AUTRES.

Cérémonie religieuse à Carleton, comté de Bonaventure.—Un ami de la *Gazette des Campagnes*, nous prie de reproduire ce qui suit de l'*Événement*:

"La paroisse de Carleton a été témoin il y a quelque temps d'une cérémonie bien touchante. Sur les rochers élevés qui dominent le village et que le voyageur étonné contemple avec admiration, s'élevait autrefois une croix de bois que la piété d'un missionnaire y avait élevée; mais depuis quelques années, elle avait cédé à la fureur des vents. Cependant ce signe sacré devait reparaître dans les airs, et grâce au zèle du Révd. M. Forestier, vicaire de Carleton, une nouvelle croix, préparée avec soin, fut placée sur le sommet de la montagne. Le 11 du mois d'août, le Révd. M. Blouin, accompagné du Révd. M. Forestier et d'une foule considérable, se rendait au pied de cette croix pour la bénir. Au moment de la bénédiction, les pavillons se déroulèrent au souffle de la brise, et une salve d'artillerie, partie de la demeure de M. Pierre Chauveau, fit retentir les échos

de la montagne. Il était beau alors de voir cette foule immense et recueillie au pied de cette Croix qui étendait ses bras comme pour la protéger.

" Après la cérémonie, notre vénéré pasteur adressa quelques paroles bien touchantes à l'assemblée, puis après quelques mots appropriés à la circonstance, de la part de M. le Dr. Martin, les citoyens se dispersèrent : ils conserveront toujours vivace le souvenir de cet agréable pèlerinage.

" Le 2 du mois de septembre, aura lieu la rentrée des élèves du Couvent des Sœurs de Charité de cette paroisse. Pendant les vacances, de nombreuses améliorations ont été faites à cet établissement qui a pris un aspect élégant. C'est un bonheur pour Carleton de posséder une maison de ce genre, où les demoiselles reçoivent une éducation aussi solide que distinguée. Il est à espérer que les personnes étrangères profiteront, de même que Carleton, des avantages que leur procure ce couvent et que le nombre des jeunes demoiselles qui le fréquentent sera considérablement augmenté.

" Le 20 du mois d'août avait lieu dans notre port une course de berges, organisée par quelques jeunes gens de l'endroit. Les membres du comité de régie furent MM. William Verge, M. B ; Félix Landry, M. B ; et Charles Cyr. Furent nommés juges : le Révd. M. Blouin ; le Révd. M. Fortier ; l'Hon. P. J. O. Chauveau ; Pierre Chauveau, écr., et P. C. Beauchesne, écr.

" Plusieurs berges prirent part à la course qui créa un vif intérêt parmi les spectateurs. Lors du retour, la première berge dépassa la seconde de treize minutes, puis un intervalle un peu plus considérable sépara celle-ci de la troisième. Le yatch de M. le Dr. Landry, qui fit le même trajet pour accompagner les berges, revint au point de départ deux heures avant l'arrivée de la première.

" Après l'arrivée de toutes les berges, l'Hon. P. J. O. Chauveau, actuellement à Carleton, et l'un des juges pour cette course, distribua les prix aux vainqueurs. M. Charles Bernier obtint le premier prix ; le second fut décerné à M. Hyppolite Leblanc, et le troisième échut à M. Narcisse Boudreau.

" Les citoyens réunis alors, eurent ensuite le plaisir d'entendre quelques mots d'encouragement et de félicitations de l'Hon. P. J. O. Chauveau, puis se retirèrent en conservant l'espérance d'avoir de nouvelles courses nautiques, auxquelles prendraient part un plus grand nombre de voiles, sous le patronage de visiteurs aussi distingués "

Note de la réduction.—Au commencement de juillet nous avons eu occasion de visiter le magnifique Couvent de Carleton sous la direction des Révdes, Sœurs de la Charité, ayant pour fondateur le très-regretté Messire Nicolas Audet, qui avait été si bien secondé dans la fondation de ce Couvent par les paroissiens de Carleton, notamment par feu M. Meagher dont on conserve encore un si précieux souvenir. L'exemple qu'a laissé ce citoyen distingué de la paroisse de Carleton, par les œuvres de bien qu'il avait accomplies, a reçu de nombreux imitateurs dans la paroisse, car on est tout zèle à seconder M. le curé actuel, le Révd. M. F. X. Blouin, dans tout ce qu'il entreprend pour l'édification de la religion et le bien être de la population de Carleton.

Les paroissiens de Carleton doivent être fiers de l'heureux privilége qu'ils ont de posséder un couvent où l'on reçoit une éducation soignée, qui ne laisse rien à désirer. Le site du couvent est des plus beaux, et tout est disposé à l'intérieur de manière à offrir aux élèves tous les avantages possibles sous le rapport hygiénique.

Nous avons visité ce Couvent le jour de la sortie des élèves, et nous étions étrangement surpris en les entendant parler indistinctement le français et l'anglais. Le nombre des élèves parlant les deux langues étant également partagé, la conversation seule, pendant les récréations, leur donne l'avantage d'apprendre à parler correctement le français et l'anglais : sous ce rapport les parents qui envoient leurs enfants à ce Couvent ont encore à y gagner.

RECETTES

Pain avec de la farine de seigle.

Un correspondant de la Patrie écrit au *Pionnier de Sherbrooke*, que pour faire du bon et beau pain avec de la farine de seigle il faut faire le levain à l'eau froide ainsi que la pâte qui doit être un peu plus molle que celle faite avec de la farine de blé.

Le seigle étant un grain facile à faire pousser sur une terre même peu riche, la recette vaut la peine d'être essayée.

Cure de la météorisation.

Souvent les fourrages verts causent aux bœufs, moutons et autres animaux herbivores, une météorisation ou gonflement, résultat de la fermentation de ces aliments dans l'estomac. La mort en est presque toujours la suite funeste. Un vétérinaire, ayant étudié la cause de ce mal, y a trouvé un remède efficace et bien simple : il consiste à dissoudre une cuillerée d'ammonique dans un verre d'eau que l'on fait avaler d'un trait à l'animal malade. Il est le plus souvent guéri dans l'espace d'une à deux heures.

LS. A. PROULX,
CHAPELIER ET MANCHONNIER
No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,
QUEBEC

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelleteries qu'il réparera et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode. Il répare aussi les Chapeaux Gris, de Castor, de Satin, Chapeaux de paille, Panama, etc., par un nouveau procédé dont il est le seul dépositaire à Québec.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.

15 août 1878.

AUX MAISONS D'EDUCATION.
ET A
MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET de LIVRES CLASSIQUES ET DE FOURNITURES D'ECOLES, et que nos prix sont des plus réduits.

Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt que possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, Liste de Prix, échantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. Rolland & Fils
Libraires-Editeurs de la Nouvelle Série de Livres de Lecture de Montpetit.

Rue St. Vincent, Nos. 12 & 14, Montréal.

9 Août 1878.